



## TOUS ENSEMBLE LE 19 MARS !!!

La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le Président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance. En réponse à une partie des revendications avancées par les organisations syndicales, des mesures sont annoncées, des processus de concertation sont proposés sur le partage de la valeur ajoutée et des profits, un fonds d'investissement social est programmé.

Les organisations syndicales CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les mesures sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale.

Par ailleurs le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le SMIC, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires...

À cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités.

La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée. Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du chômage partiel, contribuent à amplifier la récession et pèsent lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade.

Tout ceci conduit les organisations syndicales à poursuivre la mobilisation. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels. Elles confirment la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars 2009 qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays.

En prolongement de leur déclaration commune du 5 janvier 2009, elles appellent leurs syndicats et les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, à faire entendre au gouvernement comme aux responsables patronaux et employeurs leurs revendications:

- défendre l'emploi privé et public,
- lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales,
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité



### Disneyland Paris enfreint sans scrupule le Code du Travail !... (un article, parmi d'autres, à lire sur notre blog)

Les représentants syndicaux de FO Disney ont fort à faire...

C'est ainsi que le représentant syndical au CHSCT FO Disney se voit infliger un rappel de procédure par sa manager pour avoir assisté à une réunion de CHSCT qui a duré trop longtemps et lui a fait dépasser la durée journalière du temps de travail. Cela s'est passé sur le DLH...

Plus fort. Sur le New York, un représentant Prud'homme se voit refuser le paiement d'une journée passée à siéger au tribunal de Melun.

On peut croire à de l'incompétence, ce qui est déjà grave, on peut surtout y voir une volonté de nuire, ce qui est un non sens et qui est inexcusable. Ces actes délibérés sont commis par des personnes qui n'ont visiblement aucune connaissance des répercussions de leurs agissements.

FO Disney s'inquiète de ces dérives volontaires et se demande jusqu'où la Société est prête à aller vis-à-vis des salariés, lorsqu'elle se permet de tels actes vis à vis des représentants du personnel.

Disneyland Paris veut il devenir une zone de non-droit ? Une zone où le pouvoir de l'argent écrase tout ? Des millions sont dépensés en termes de communication pour s'acheter une image idyllique... mais sur le terrain, rien n'avance, rien ne change : soumission ou éjection...

FO Disney dit stop !!! Ceux qui doivent partir sont ceux qui mènent ou cautionnent cette politique !!!...



#### Bulletin d'Adhésion au Syndicat FO Disney :

*Pour un Syndicat Libre et Indépendant !...*

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... e-mail : .....

*A compléter et à remettre à un délégué FO Disney ou à nous retourner au Local syndical de FO Disney*

#### SYNDICAT FO DISNEY

BATIMENT BROTHER BEAR - BP 100 - 77.777 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 04

TEL : 01.60.74.39.76 - FAX : 01.64.74.39.06 - email : fo.disney@orange.fr

blog : <http://fo.disney.over-blog.com>